Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive Caisse
C-s 100 morc., 10½ oz.....10.00
C-s 100 morc., 7 oz..... 6.00
Caisse de 1000 morc. de 1½ oz. 12.00

Eau de Vichy

Admirable .....50 Btles 6.00 c/s
Neptune .....50 " 7.50 "
Sans Rivale .....50 " 8.00 "

Limonade de Vichy

La Savoureuse .....50 Btles 11.00 c/s

Eau Minérale Naturelle

Evian-Source Cachat 50 Btles 9.50 c/s

Ginger Ale et Soda Importés

Ginger Ale Trayder's—
c/s 6 doz., chop. 1.15 doz. (liège ou couronne) .....
c/s 6 doz., ¼ btl. .....doz. 0.95
Club Soda Trayder's—
c/s doz., Splits, ¼ btles—doz. 0.95
c/s 6 doz., chop. .....doz. 1.05
Kola Tonique Trayder's—
c/s 6 doz., chop..... 1.05 doz.
c/s 6 doz., ¼ btl..... 0.95 doz.

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s
Miller de Milwaukee, Brl. 8 doz .....16.20 Brl

Lager Beer

Millear's High Life, Baril 10 doz. .....15.50 Brl.

Porter Anglais de Guiness doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles 3.10
Johnson & Co. 8 doz. ½ Btles.. 1.95
Johnson & Co. c/s 10 doz. Btles. 1.40

Bire Anglaise de Bass doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles...
Johnson & Co. c/s 4 doz. ½ Btls 2.00
Johnson & Co. c-s 10 doz. ¼ Btls 1.35

Fruits et Légumes en Conserves Marque "Victoria"

Poires .....24 tins 2 lbs...1.50 doz.
Fraises .....24 tins 2 lbs...1.80 "
Pommes .....24 tins 3 lbs...1.00 "
Tomates .....24 tins 3 lbs..1.20 "
Blé-d'Inde .....24 tins 2 lbs..0.90 "

Poisson Marque "Victoria"

Saumon 48 Btes 1 lb. haute.. 2.25 doz.
Sardines c/s 100 ¼ Btes.... 9.50 c-s

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs..... 30 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 38
Marque Princess, tins de 20 & 50 lbs. 35

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited

CIGARETTES **Le 1,000**
Bouquet, 7s, boite 350, par bte.. 6.22
Calabash 11.50
Columbia, petits cigares..... 12.50
Dardanelles "Turques" bouts unis 13.00
Dardanelles "Turques", bouts en liège ou en argent..... 13.00
Derby's, bte de 660, par bte $4.30 7.15
Fatima 20s 10.75
Guinea Gold 8.50
Gloria 7s. 6.22
Gold Crest 20s 6.50
Hasan "Turques", bouts en liège ou en or 8.80
Mecca "Egyptiennes", bouts unis ou en or 8.80
Mogul "Egyptiennes", bouts unis ou en liège 12.75
Murad "Turques", bouts unis . 12.75

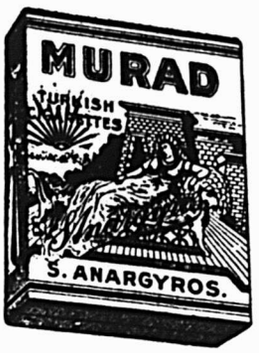

New Light, Petits cigares 8.80
Old Chum, bouts unis ou en or 8.50
Old Gold, 6s. bte de 600, la bte $4.10 6.83
Pall Mall, format ordinaire..... 19.50

"LA COMPAGNIE DE BOIS DE CONSTRUCTION EUREKA, LIMITEE."

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes,en date du vingt-neuvième jour de mars 1916, constituant en corporation MM. Charles Brodeur, notaire; Jules Mathieu, avocat et Conseil en loi du Roi; Arthur Jolivet, courtier; Joseph Moïse Loiselle, courtier, et Joseph Pesant, bourgeois, Montréal, dans les buts suivants:

Exercer dans toutes ses spécialités le commerce de bois de sciage, bois à pulpe, bois de charpente, bois de construction, bois à meubles, bois de chauffage, bois à charbon (Charcoal), et manufacturer, fabriquer, vendre, acheter et fabriquer, des bois de sciage, bois à pulpe, bois de charpente, billes, bois à meubles, bois à charbon(Charcoal) et bois de toutes sortes, et tous et aucun des articles qui en sont manufacturés en tout ou en partie;

Exercer dans toutes ses spécialités le commerce de compagnie de terrains et d'immeubles;

Acheter, louer, garder ou autrement acquérir, posséder et développer des terrains, de description quelconque et où qu'ils se trouvent, des permis de coupes de bois, de limites à bois et baux (claims), des concessions forestières, emplacements d'estacades, droits de flottage, pouvoirs hydrauliques, lots de grève et autres commodités, servitudes, droits et privilèges quelconques;

Acheter, louer ou autrement acquérir les biens, droits, franchises ou privilèges de toutes personnes, sociétés ou corporations possédant des concessions de coupes de bois, terres à bois ou des coupes de bois et les détenir, vendre, échanger, louer, ou autrement en disposer selon les circonstances et besoins de la compagnie;

Construire, acheter, louer ou autrement acquérir et exploiter, contrôler ou gérer et disposer par vente, échange ou autrement, moulins à pulpe et à papier, des manufactures pour la préparation du bois de charpente, bois de construction et bois à meubles, manufactures de portes et châssis, de lattes et bardeaux et de tous autres articles quelconques susceptibles d'être manufacturés dans ou avec le bois, ou les déchets du bois et de la pulpe provenant de l'industrie de la compagnie; ateliers de construction, pour machines, manufactures, usines, matériel et accessoires nécessaires à l'exploitation de toutes descriptions de concessions forestières, limites à bois, coupes de bois ou terre à bois, tels que, la coupe, le transport, le maniement, la fabrication et l'achèvement, de billes et bois de sciage, bois de charpente, bois de construction, bois à meubles, bois de chauffage, bois à charbon, et de fabrication provenant du bois, des déchets du bois ou de la pulpe, et tous produits forestiers seuls ou combinés avec d'autres matériaux ou produits quelconques, secondaire du bois ou autres;

Construire, acheter, louer ou autrement acquérir, posséder et tenir, exploiter, contrôler ou gérer, (1) des entrepôts, magasins, boutiques, hangars, cours, bureaux et établissements commerciaux, dans le but de faire le trafic généralement, en gros et en détail, de toutes marchandises et produits de la compagnie et aussi hôtels, pensions, restaurants ,salles, clubs, maisons pour ouvriers, logements, camps et constructions de toutes descriptions, pour aider à l'accomplissement des affaires de la compagnie, ou pour loger ou accommoder ces ouvriers, employés ou autres personnes; (2) des usines et des raffineries pour la fabrication de toutes sortes de produits chimiques quels qu'ils soient, manufacturés, distillés ou produits autrement avec les déchets des industries de la compagnie ou de la sève mêmes des arbres, tel que sirop et sucre d'érables ou tous autres produits de même nature et les vendre et en disposer de quelque manière que ce soit;

Construire, louer ou autrement posséder ,et, équiper (1) des remorqueurs, bateaux, barges ou embarcations de toutes sortes, et faire la navigation dans le but de déplacer ou de transporter les produits de la compagnie, ses employés ou toutes autres personnes, et, à cette fin, bâtir des quais, docks, jetées, bassins de radoub et usines nécessaires à l'amélioration de la navigation et aussi à la construction des remorqueurs, bateaux et embarcations de toutes sortes, matériel et accessoires pour le maniement du trafic sous toutes ses formes; (2) bassins, écluses, aqueducs, canaux, glissoires, drains, couloirs, ponts, chemins de hâlage, chemins de fer forestiers sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, et tous autres usines, accessoires et matériel en rapport avec ce qui précède; (3) bâtisses pour la fabrication du pouvoir, outillage, machines, matériel et usines pour la production, distribution et utilisation du pouvoir sous toutes ses formes, pour fins d'éclairage, de chauffage, ou autres, pour l'usage de la compagnie, à cette fin, utiliser et développer des cours d'eau et des forces hydrauliques pour le flottage et l'emmagasinage du bois, la production de la force électrique, employer cette électricité pour l'exploitation des scieries, manufactures et ateliers de la compagnie, ou toutes autres corporations ou personnes, pourvu que la vente, distribution, transmission de pouvoir ou énergie électrique, hydraulique ou autres au delà des terrains de la compagnie, se